

République Française
M A I R I E D E S A I N T - F L O X E L

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU LUNDI 13 FÉVRIER 2023 A 20 HEURES 30 MINUTES**

Convocation : 08/02/23

Affichage : 08/02/23

L'an deux mil vingt trois

Le treize du mois de février à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire,

PRESENTS : Mesdames FRIGOT Stéphanie, LECARPENTIER Christelle, LEMIERE Isabelle, FERÉY Floriane, MONTAGNE Emilie, Messieurs GUILBERT Joël, ONFROY Jacques, LETOUTEN Loïc, FORTIN Denis, M. GUESDON Mickaël

ABSENTS EXCUSES : M. LEFEVRE Antoine (pouvoir Mme. MONTAGNE Emilie)

Mme. MONTAGNE Emilie a été élue secrétaire de séance.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 01 12 2022

Approuvé

2/ DELIBERATION POUR PRENDRE ACTE DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE NORMANDIE RELATIF A LA GESTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN POUR LES EXERCICES 2017 A 2020 :

L'ensemble des conseillers présents a pris acte de ce rapport.

3/ DELIBERATION DE NON PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT:

A l'unanimité le conseil valide

4/ DELIBERATION FREQUENCE DES CONTROLES DES POTEAUX INENDIE :

Sur les conseils du lieutenant POTIER, le contrôle doit être réalisé entre 3 et 5 ans.

Monsieur le Maire propose 3 ans

A l'unanimité le conseil valide cette proposition.

PREPARATION BUDGET PRIMITIF 2023 :

- 12 000€ Citernes souples
- 9 300 € Emprunt de la salle
- 1 000 € dépôt cautionnement
- 9 200 € éclairage parking de la salle
- 5 100 € pôle petite enfance
- 71 900 € travaux au presbytère : isolation, chauffage, clôturer le terrain derrière pour prévoir l'implantation éventuel d'un local technique pour la Mairie (avec demande de Fond d'investissement rural (FIR)
- 31 000 € vitrail de l'église

- 1 600 € barrières déportées pour interdiction passage véhicules à moteur « Chasse de Murs »
- 10 000 € pancartes base adresse
- 11 000 € voirie (impasse Meuneville, grattage et création partielle de voirie)
- 30 000 € voirie chasse Martin (participation demandée au Département) dégradations liées partiellement à la déviation mise en place pour les travaux du boviduc;
- 25 000 € parking végétalisé rue St Clair (Emplacement pompe de relevage)
- 2 500 € eaux pluviales
- 4 000 € salle communale
- 5 000 € matériel pour l'employé communal
- 500 € matériel bureau

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES/ INTERVENTION DES CONSEILLERS :

- Suite à la réunion de la commission sociale concernant la situation d'un habitant, un courrier a été adressé au procureur.
- Base adresse : La numérotation des habitations sur le site de la base adresses nationales va débiter.
- Messe du repas des aînés 2023 à Saint-Florel aura bien lieu.
- Point sur la réunion concernant la sauvegarde du patrimoine et la création d'une association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

AINSI DELIBERE LES JOURS, MOIS ET ANS QUE DESSUS